

Colloque 2018 : Mot d'accueil de Monseigneur Descubes

31 janvier 2018

[Print](#)

Colloque de la Fondation Jean Rodhain

26 - 28 janvier 2018

Hospitalité et identités fragilisées



ACCUEIL

Au nom des membres du conseil d'administration de la Fondation Jean Rodhain, de sa directrice, Christine Gilbert, et de sa chargée de mission, Gaëlle Baudry, et en mon nom personnel, je vous souhaite la bienvenue à la Cité Saint-Pierre pour ce 19^{ème} colloque de la Fondation Jean Rodhain : *Hospitalité et identités fragilisées*.

La Fondation Jean Rodhain porte le nom du fondateur du Secours Catholique. Elle a été créée en 1981 afin de poursuivre l'une de ses intuitions en favorisant la recherche théologique dans le domaine de la charité.

Et selon la méthodologie élaborée lors de notre précédent colloque en novembre 2015, cette recherche s'effectue en donnant la parole aux personnes en situation au même titre qu'aux

universitaires. *Nous sommes tous responsables de tous* (Jean-Paul II). Nous avons tous à recevoir de tous. Ainsi apportons-nous à la réflexion éthique de notre société et théologique dans l'Église une contribution originale qui, confrontée avec d'autres, nous permette de nous approcher au mieux de ce qui est vrai et bon pour notre temps et d'ouvrir des horizons de justice de fraternité.

Thème du colloque :

Le conseil d'administration de la fondation a retenu comme thème de ce colloque : *Hospitalité et identités fragilisées*.

En 1994, ici même, un colloque se tenait autour de : *Droit d'asile, devoir d'accueil* (Paris, Desclée de Brouwer, 1995).

Jean-Yves Calvez s'interrogeait alors : [...] *Allons-nous [...] céder à la tentation de borner la charité ? Droit d'asile : on peut comprendre le mot « droit » généreusement, reconnaissant sans réticence le visage de Jésus en tout homme qui fuit la persécution, qui a du coup un droit sur nous ; on peut certes aussi s'empresse de traduire : droit, oui, mais jusqu'où ? et à partir de quand n'y a-t-il plus de droit ? [...] il faut bien des déterminations juridiques, mais il faut aussi s'interroger sur celles qui ont cours : permettent-elles l'entier respect de la fraternité qui nous unit à tout homme, lui-même frère de Jésus ? Devoir d'accueil. [...] nous sommes tenus à quoi ?*

Et Pierre Boisard concluait :

[...] A partir du moment où l'on va devoir [...] ne risque-t-on pas de perdre [son] identité ? [...] Beaucoup, même à leur insu, considèrent l'étranger un peu comme un handicapé, handicapé de la nationalité, handicapé des moyens de se débrouiller dans la vie, car il se trouve dans un lieu qui n'est pas le sien. [...] on lui attribue [à l'étranger] une sorte de puissance maléfique de priver les nationaux de ce qu'ils ont. Que faire ? Expliquer ces peurs, mais en même temps s'appuyer sur la générosité, car il y en a aussi ! [...].

Pourquoi y revenir ?

L'histoire de l'humanité et celle des migrations se confondent. Jean-Marc de Pas, sculpteur rouennais, l'a parfaitement illustré dans sa création *Exode* mettant en parallèle l'Exode et l'aventure humaine de ses origines à nos jours. Nous sommes tous des immigrés ou des descendants d'immigrés.

Mais aujourd'hui, mais est-ce vraiment plus qu'hier, la rencontre de ceux qui sont là et de ceux qui arrivent est souvent conflictuelle.

Alors la tendance est de sectoriser les seconds ; innocentes et douloureuses victimes de régimes totalitaires bafouant les droits humains fondamentaux ; migrants économiques dont les situations sont la conséquence d'engagements insuffisants en faveur du développement depuis plus de 50 ans, et de dérèglements climatiques dont nos économies sont en partie responsables.

Et les bonnes raisons invoquées ne manquent pas : préservation du bien commun national comme s'il ne devait pas être inscrit dans un bien commun plus vaste, prudence qui de capacité à décider dans des situations concrètes dévie en réglementation d'ordre public.

Certes les solutions d'ensemble sont politiques. Certes les migrations comme bien d'autres domaines doivent être régulées au moins en partie par le droit. Mais l'avènement d'un nouvel ordre mondial ne se fait ni soudainement ni par enchantement : c'est la loi de toute transformation démocratique. Et nous ne saurions oublier que nous sommes toujours en présence de personnes dont le droit à la vie et la dignité sont en jeu au même titre que les nôtres.

Aussi, attentifs aux invitations sans cesse renouvelées du pape François, voulons-nous *accueillir, protéger, promouvoir, intégrer* (cf. Message pour la célébration de la 51^{ème} Journée mondiale de la paix. Migrants et réfugiés : Hommes et femmes en quête de paix et Message pour la Journée mondiale du Migrant et du Réfugié 2018 : Accueillir, protéger, promouvoir et intégrer les migrants et les réfugiés) *Conjuguer ces quatre verbes à la première personne du singulier et à la première personne du pluriel constitue un devoir de justice, de civilisation et de solidarité* (Discours aux participants au forum international Migrations et paix du 21 février 2017). Le nouveau dicastère pour le Service du Développement humain intégral les a déclinés en vingt points d'action.

Accueillir, commente Georges Pontier, est l'attitude première qui permet de transformer un événement qu'on ne maîtrise pas en événement qu'on accompagne : non pas en s'opposant mais en fraternisant (in La Croix, 11 janvier 2018).

Les lois de l'éthique sont toujours les lois de l'hospitalité : l'hospitalité n'est pas une question éthique parmi d'autres, écrivait déjà Jacques Derrida (Jacques Derrida et Anne Dufourmontelle, De l'hospitalité, Paris Calmann-Lévy, 1997).

Résumé de l'argumentaire du colloque :

(Vous avez reçu l'argumentaire et en main le déroulement du colloque préparés par le comité de pilotage constitué par Monique Baujard puis animé par Christine Gilbert et composé de Maryvonne Caillaux, Marie-Christine Monnoyer, Alain Thomasset et Jérôme Vignon que je tiens à remercier pour leur investissement malgré des agendas chargés ainsi d'ailleurs que les intervenants, chercheurs et acteurs d'organisations et d'associations qui œuvrent en faveur des personnes réfugiées et migrantes et naturellement celles qui nous font l'amitié de participer à part entière à notre réflexion).

Si l'hospitalité s'inscrit aussi bien dans la tradition biblique que dans celle de la plupart des peuples, nous constatons qu'elle se heurte aujourd'hui à des peurs et à des refus de l'étranger. Je vous renvoie à l'enquête publiée en juillet 2017 par les chercheurs de *More in Common France* et dont il sera fait état, Les Français et leurs perceptions de l'immigration, des réfugiés et de l'identité.

D'où viennent les réticences alors que les initiatives et les actions menées par des collectivités, des organisations et nombre d'associations montrent qu'elles peuvent être dépassées ? Il en sera fait état également.

Nous ferons donc un état des lieux en partant de pratiques concrètes d'hospitalité ou de refus d'hospitalité ainsi que de témoignages directs de personnes migrantes et/ou en fragilité.

Des approches bibliques, théologiques qu'anthropologiques et juridiques nous permettront de mieux percevoir la tension entre le devoir d'hospitalité et une légitime préoccupation de préserver son identité.

Ce sera également l'objet des ateliers qui auront pour objet de relever réticences et dépassements dans des secteurs précis et variés.

Sans attendre la publication des actes du colloque aux Editions de l'Atelier (je salue son directeur Bernard Stéphan), et afin de les faire connaître rapidement en raison de l'actualité du thème que nous abordons, Vincent Leclercq et Jérôme Vignon rédigeront une brève synthèse de nos constats, propositions et suggestions qui sera soumise, avant d'être diffusée, aux titulaires des chaires Jean Rodhain et aux membres du conseil d'administration, le 9 février prochain,.

Conclusion :

Puisse ce 19^{ème} colloque contribuer à démentir le sinistre constat de Francis Vallat, président de SOS Méditerranée : *Un jour, on se souviendra avec honte qu'en France, au début du XXI^e siècle, une démocratie, son Etat, ses gouvernants et ses juges, ont criminalisé ce geste élémentaire d'humanité : la solidarité. Et qu'ils l'ont fait alors que notre continent, face à un défi humanitaire sans précédent depuis les catastrophes européennes du siècle passé, avait rendez-vous avec son âme* (cité par Edwy Plenel, in Le devoir d'hospitalité, Paris Bayard, 2017).

C'est bien ce défi que nous voulons relever ensemble théologiens, universitaires et personnes migrantes ou à leurs côtés.

Pratiquez la circoncision du cœur, n'ayez plus la nuque raide, car le Seigneur votre Dieu est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, vaillant et redoutable, qui est impartial et ne se laisse pas acheter. C'est lui qui rend justice à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'immigré, et qui lui donne nourriture et vêtement. Aimez donc l'immigré, car au pays d'Egypte vous étiez des immigrants (Deutéronome 10, 16-19).

Jean-Charles Descubes

Archevêque émérite de Rouen

Président de la Fondation Jean Rodhain

URL source: <https://fondationjeanrodhain.org/la-fondation/colloque-2018/colloque-2018-mot-daccueil-de-monseigneur-descubes>